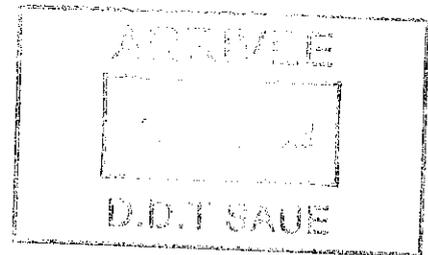




AÉROPORTS DE PARIS

**Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée
Délégation de l'Aménagement
et des Programmes**

Tél : 01.49.75.12.19
pascale.strysovsky@adp.fr



**Direction Départementale des Territoires de
l'OISE**

Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et
de l'Energie
40 rue Jean Racine
BP317
60021 Beauvais cedex

A l'attention de Fabien NOYE

Mbe NF A

V/Réf : Lettre du 25 Octobre 2013

N/Réf. : DMOP /SPC/13/224

Orly, le 12 NOV 2013

**Objet : Elaboration du PLU de la commune de SAINT-MAUR
Consultation préalable à l'élaboration du Porter à Connaissance**

Par délibération en date du 26 Septembre 2013, la commune de Saint-Maur a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Conformément aux dispositions des articles L.121-2 et R.121-1 du Code de l'Urbanisme, vous avez demandé à Aéroports de Paris de vous communiquer les informations utiles à l'élaboration du "Porter à la Connaissance".

Je vous informe que la commune est située à l'écart des servitudes aéronautiques de dégagement, des servitudes radioélectriques ainsi que des zones de bruit associées aux aérodromes gérés par notre société.

Jean Tissier
Responsable du pôle urbanisme

Copie à : DSAC Nord - SUB RDD

Correspondance : Orly Sud 103 - 94396 Orly Aérogare cedex

Société anonyme au capital de 296 881 806 euros - SIREN 552 016 628 RCS Paris - N° TVA intracommunautaire FR 33 552 016 628
Siège social : 291 boulevard Raspail - 75675 Paris cedex 14 - Tél. +33 (0)1 43 35 70 00 - www.aeroportsdeparis.fr